

MANOSQUE : Aménagement d'un carrefour giratoire

→ À l'intersection de la route départementale 907
et des voies communales chemin Alessandro Volta et chemin Georg Simon OHM



Le Département, la Communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA) et la commune de Manosque vont entreprendre les travaux d'aménagement du carrefour de la route départementale 907 sur la commune de Manosque, à l'intersection du chemin Alessandro Volta (liaison SE de Manosque) et du chemin Georg Simon OHM (liaison NE de Manosque). Ce carrefour permettra les échanges directs entre la RD 907 et les voies communales desservant les quartiers périphériques de Manosque, tout en déchargeant l'axe principal.

Les travaux vont porter principalement sur l'aménagement d'un carrefour giratoire avec la reprise de la traversée busée du Canal de la Brillanne, la construction d'un mur de soutènement et la reprise des superstructures et de la chaussée du pont sur le canal.

Ce chantier important va se décomposer en cinq phases à partir du mois de février 2019 pour une durée prévisionnelle de 6 mois. Des itinéraires de déviation seront mis en place au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le Département s'efforcera de réduire au maximum, dans la mesure du possible, la gêne occasionnée par l'activité de ce chantier.

Phase 1

**De début février
à fin mars 2019**

Préparation du chantier, reprise du passage busé du canal de La Brillanne et création d'un mur de soutènement au Nord de la RD907

→ Travaux sous circulation



Phase 2

**De début avril
à mi-mai 2019**

Réalisation du demi-anneau du giratoire, côté sud, comprenant l'accès au chemin Alessandro VOLTA et le calibrage coté sud de la RD907 vers A51

→ Circulation maintenue sur la RD907

→ Coupure totale de la voie communale Alessandro VOLTA avec détournement de la circulation sortante suivant **Déviati**



Phase 3

**De mi-mai
à fin juin 2019**

Réalisation du demi-anneau du giratoire, côté nord, comprenant l'accès au chemin Georg Simon OHM et le calibrage nord de la RD907 vers A51

→ Circulation maintenue sur la RD907

→ Coupure totale de la voie communale Georg Simon OHM avec détournement de la circulation sortante suivant **Déviati**



Phase 4

**De fin juin
à fin juillet 2019**

Travaux de reprise des superstructures et de la chaussée du Pont canal EDF

→ Circulation dans le sens sortant (centre ville vers Durance) sur la RD907 maintenue sur le Pont Canal et circulation dans le sens rentrant détournée sur la voie communale Georg Simon OHM suivant **Déviat**

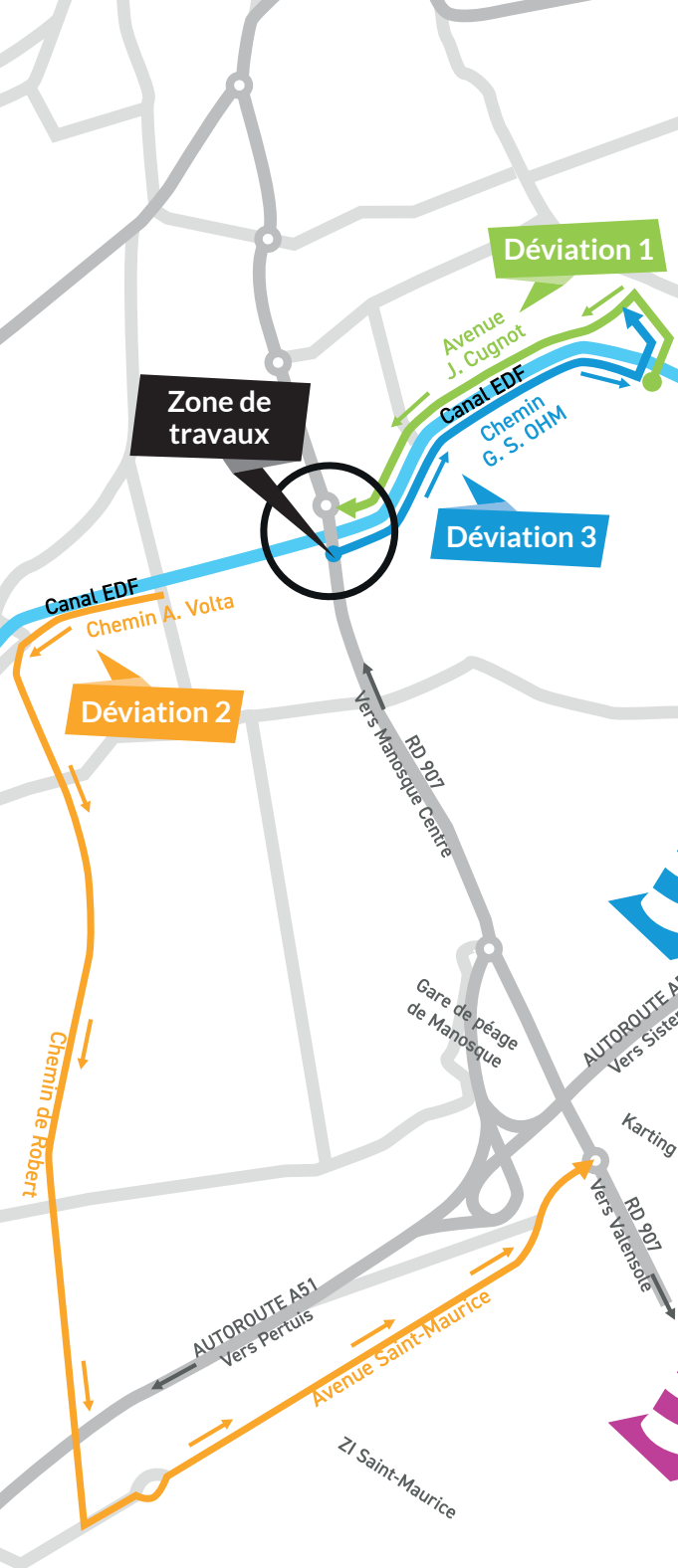
ATTENTION : Les ouvrages enjambant le canal EDF étant limités en tonnage à 30 tonnes, les PL d'un PTAC supérieur en provenance du sud et en direction de Manosque devront suivre les itinéraires balisés par l'A51 --> sortie La Brillanne

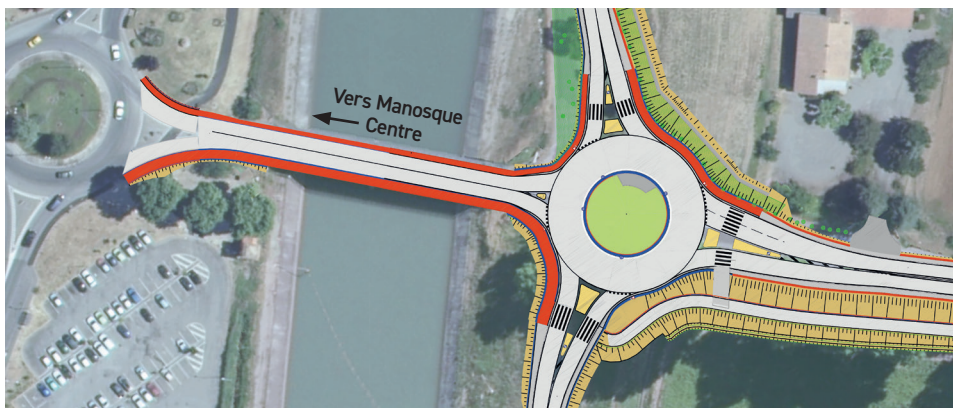
Phase 5

**Trois nuits fin juillet
2019**

Travaux sur les îlots et sur les chaussées de l'ensemble de l'aménagement

→ Circulation par alternat sous travaux entre 22h00 et 6h00





AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR GIRATOIRE DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 907 À MANOSQUE

Coût de l'opération

→ 1,5 million d'euros TTC

Financement de l'opération

- Commune de Manosque 15 %
- DLVA 35 %
- Département 50 % avec le soutien de la Région Sud
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Maître d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

→ Département des Alpes de Haute-Provence

Nota : Les informations ci-avant concernant le phasage sont données à titre provisoire, et sont susceptibles d'évolution dans la préparation et le déroulement du chantier. Une actualisation de l'information sera apportée tout au long de la réalisation dans les médias et sur le site inforoute du Conseil départemental.